



SCIENCE
BASED
TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

SYNOPSIS

ALLER ENCORE PLUS LOIN: UN
RAPPORT DE LA SBTI SUR LA
CONCEPTION ET L'EXÉCUTION
DES MESURES D'ATTÉNUATION
DES ÉMISSIONS AU-DELÀ DE
LA CHAÎNE DE VALEUR (BVCM,
DE L'ANGLAIS "BEYOND VALUE
CHAIN MITIGATION")

FÉVRIER 2024

REMERCIEMENTS

Ce document a été élaboré par la Science Based Targets initiative (SBTi).

Ce rapport est financé en partie par la Fondation Gordon et Betty Moore et par la Climate and Land Use Alliance. Les bailleurs de fonds ne partagent pas nécessairement les positions exprimées dans le document.

Les personnes suivantes ont également contribué à la traduction de ce document de l'anglais vers le japonais, le français, le mandarin, l'espagnol, le portugais et l'arabe: Akihiko Haga, Aline Bayon, Lucine Courthaudon, Kenza Taoufik, Brenda Chan, Esteban Badilla, Fernanda Carvalho et Hana Zayed.

Des experts de Systemiq et Climate Focus ont également contribué à l'élaboration de ce rapport.

La SBTi souhaite également remercier les membres du Groupe consultatif d'experts de la BVCM ainsi que les membres du groupe de travail réunissant les organisations partenaires de la SBTi: Alexander Farsan, Angela Anderson, Amir Safaei, Amir Sokolowski, Andika Putraditama, Anita Otubu, Anshari Rahman, Bhaskar Singh Karky, Bogolo Kenewendo, Brad Schallert, Candace Vinke, Carlijn Nouwen, Chandra Shekhar Silori, Chidi Oti-Obihara, Daniel Zarin, David Burns, Derik Broekhoff, Diksha Pillay, Disha Agarwal, Donna Lee, Duan Maosheng, Elijah Innes-Wimsatt, Frances Seymour, Gabriel Chaves Barboza, Gilles Dufrasne, Hans Näsman, Hilda Galt, Hilde Stroot, Jenny Ahlen, John Holler, Johnny White, Juliette de Grandpre, Karol Gobczynski, Katie Lebling, Kelley Kizzier, Lene Peterson, Kerry Constabile, Keyvan Macedo, Kuki Soejachmoen, Mark Kenber, Meera Atreya, Melissa Gallant, Morten Rossé, Nguyen Phi Hung, Paola Delgado Luna, Patricia Pinho, Paul Vermaak, Pedro Faria, Rob Macquarie, Robert Höglund, Roberta Barbieri, Ronan Hodge, Ruhana Zariwala, Simon Petley, Stephan Singer, Tanja Havemann, Tereza Bicalho, Thiago Chagas, Tim Juliani, Tim Young, Xiaolu Zhao, Zeke Hausfather.

Enfin, la SBTi adresse ses remerciements au [Conseil technique de la SBTi](#) pour sa contribution aux travaux de révision.

Avis de non-responsabilité

Bien qu'une révision profonde ait été apportée à la préparation de ce document, SBTi déclare et affirme que ce document est fourni sans garantie, expresse ou implicite, de son exactitude, de son exhaustivité ou de l'adéquation à son usage. SBTi décline en outre toute responsabilité, directe ou indirecte, pour les dommages ou pertes liés à l'utilisation de ce document dans toute la mesure permise par la loi. Ce document est basé sur des procédures volontaires et n'est pas destiné à remplacer les exigences légales ou réglementaires d'un quelconque pays.

Les informations (y compris les données) contenues dans ce document ne sont pas destinées à constituer ou à servir de base à quelconque conseil (financier ou autre). SBTi n'accepte aucune responsabilité pour toute réclamation ou perte résultant de toute utilisation ou confiance accordée aux données ou informations contenues dans ce document.

SBTi décline toute responsabilité quant à la fiabilité des informations fournies par des tiers. Applicable à tous les documents sur lesquels le droit d'auteur est revendiqué.

Ce document est protégé par le droit d'auteur. Les informations ou le matériel de ce document peuvent être reproduits uniquement sous une forme inchangée pour un usage personnel et non commercial. Tous les autres droits sont réservés. Les informations ou le matériel utilisés à partir de ce document ne peuvent être utilisés qu'à des fins d'étude privée, de recherche, de critique ou de révision autorisées par la loi sur les conceptions et les brevets de 1988, telle que modifiée de temps à autre ("Loi sur le droit d'auteur"). Toute reproduction autorisée conformément à la loi sur le droit d'auteur fera l'objet d'une reconnaissance.

© SBTi 2024

Organisations partenaires:



United Nations
Global Compact



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE



En collaboration avec:



Auteurs:

Scarlett Benson
Alice Farrelly
Emma Watson
Haley Kazaneki
Martina Massei
Astrid von Preussen
Charlotte Steck
Danick Trouwloon

Equipe de projet/ révision:

Alberto Carrillo Pineda
Aman Sidhu
Christa Anderson
Emma Borjigin-Wang
Ginger Kowal
Hugo Ernest-Jones
Luke Pritchard
Maria Outters
Martha Stevenson
Paulina Tarrant
Piera Patrizio
Roman Czebiniak
Rosie Williams

AVANT-PROPOS

Le monde est dangereusement proche de dépasser le seuil du réchauffement climatique de 1,5°C, et des milliards de personnes subissent déjà les impacts du changement climatique. Il existe encore des possibilités d'éviter les conséquences les plus dévastatrices du changement climatique et de créer de nouvelles et meilleures formes de croissance, mais il faut agir rapidement.

Les entreprises du secteur privé ont un rôle essentiel à jouer pour éviter les dangers à venir en investissant, en innovant, en transformant leurs modèles économiques et en affectant des financements pour créer un avenir « zéro émission nette ».

Ainsi, on ne peut que se réjouir de l'augmentation rapide du nombre d'entreprises qui s'efforcent de réduire leurs émissions pour ne pas dépasser le seuil de 1,5 °C grâce à la Science Based Targets initiative (SBTi), leur nombre ayant augmenté en 2022 sur l'ensemble des continents.

Cependant, les financements accordés par le secteur privé à la lutte contre le changement climatique n'augmentent pas suffisamment rapidement et le secteur public fait face à de réelles contraintes résultant de la pandémie. Il existe une opportunité inexploitée de créer des synergies puissantes grâce à des partenariats de financement collaboratifs entre les pays et leur gouvernement, les institutions multilatérales et le secteur privé.

Les recommandations « Beyond Value Chain Mitigation » (BVCM) de la SBTi constituent donc une ressource importante arrivant à point nommé pour les entreprises qui s'efforcent de gérer les risques considérables liés au changement climatique et d'accroître leur valeur à long terme.

Les investissements du secteur privé dans la BVCM peuvent permettre de débloquer des ressources financières sans endettement pour promouvoir une croissance durable, à faible émission de carbone et résiliente. S'ils sont correctement regroupés, ils peuvent constituer une source stratégique précieuse de financement pour les pays en développement, dont beaucoup sont déjà fortement endettés.

L'intégrité est primordiale. Les investissements réalisés par les entreprises dans les efforts d'atténuation des émissions au-delà de leur propre chaîne de valeur ne doivent pas se substituer aux efforts de réduction de leurs émissions carbone dans le cadre des scopes 1, 2 et 3. Les financements doivent permettre une atténuation supplémentaire réelle du changement climatique à des prix qui reflètent le coût social du carbone, avec une augmentation au fil du temps. Les dimensions sociales de la transition vers une économie à faible émission de carbone revêtent également une importance fondamentale; la BVCM peut contribuer à catalyser les financements dédiés aux changements et investissements nécessaires dans les pays les plus pauvres qui sont souvent les plus vulnérables face au changement climatique alors qu'ils en sont les moins responsables.

Les entreprises du secteur privé ont la possibilité de façonner la nouvelle économie en investissant dans des initiatives climatiques au sein de leur chaîne de valeur et au-delà. Les recommandations de la SBTi en matière de BVCM peuvent aider à stimuler et à débloquer les investissements (en quantité et en qualité) qui joueront un rôle essentiel pour éviter le pire à nos enfants et nos petits-enfants.

Lord Nicholas Stern

**Président du Grantham
Research Institute on
Climate Change and
the Environment à
la London School of
Economics**



Les systèmes de production et de consommation actuels sont à l'origine d'une triple crise planétaire : le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution et les déchets. Il en résulte un cercle vicieux augmentant l'insécurité, réduisant les niveaux de résilience, et aggravant les conditions socio-économiques et environnementales.

Les démonstrations scientifiques ne laissent place à aucun doute : nous devons décarboniser et dématérialiser notre économie en agissant du côté de l'offre pour améliorer l'efficacité des systèmes de production et du côté de la demande pour réduire l'utilisation des ressources, ainsi que l'ensemble de la production et de la consommation. Nous devons traiter les causes profondes de ces crises planétaires en gérant nos ressources naturelles afin de protéger, restaurer et régénérer notre environnement naturel et favoriser le bien-être de tous dans le monde entier.

En tant qu'ancienne ministre brésilienne de l'environnement et du changement climatique, et co-présidente du Groupe international d'experts sur les ressources, il me semble évident que les défis environnementaux mondiaux auxquels nous sommes confrontés requièrent des solutions déployées à l'échelle mondiale. Il est nécessaire de rassembler divers acteurs autour d'initiatives justes, pragmatiques et permettant de trouver des solutions.

Les entreprises ont un rôle important à jouer à cet égard. Le nouveau rapport de la SBTi sur l'atténuation des émissions au-delà de leur chaîne de valeur constitue donc une étape importante dans la définition du rôle moteur que les entreprises ont à jouer pour répondre aux crises planétaires. Il est essentiel que les entreprises leaders aillent au-delà de leurs objectifs de réduction des émissions en aidant d'autres acteurs économiques et sociaux à réduire leurs propres émissions.

Izabella Teixeira

Ancienne ministre brésilienne de l'environnement et du changement climatique, et co-présidente du Groupe international d'experts sur les ressources

Nous ne serons pas capables de lutter contre la crise climatique si nous ne déployons pas un large éventail de solutions: protection et restauration des forêts à grande échelle, mise en œuvre de nouvelles solutions énergétiques, développement de technologies permettant d'éliminer le CO₂ de l'atmosphère et de le stocker, etc.

J'ai créé Milkywire en 2018, une plateforme technologique consacrée au climat et à la nature, afin que les entreprises et chaque personne puissent soutenir l'ensemble des solutions qui permettront d'atteindre les objectifs climatiques mondiaux. Notre fonds de financement « Climate Transformation Fund » soutient des projets climatiques innovants, et cherche à maximiser le rapport entre les réductions ou les suppressions d'émissions de CO₂ à long terme et les sommes dépensées.

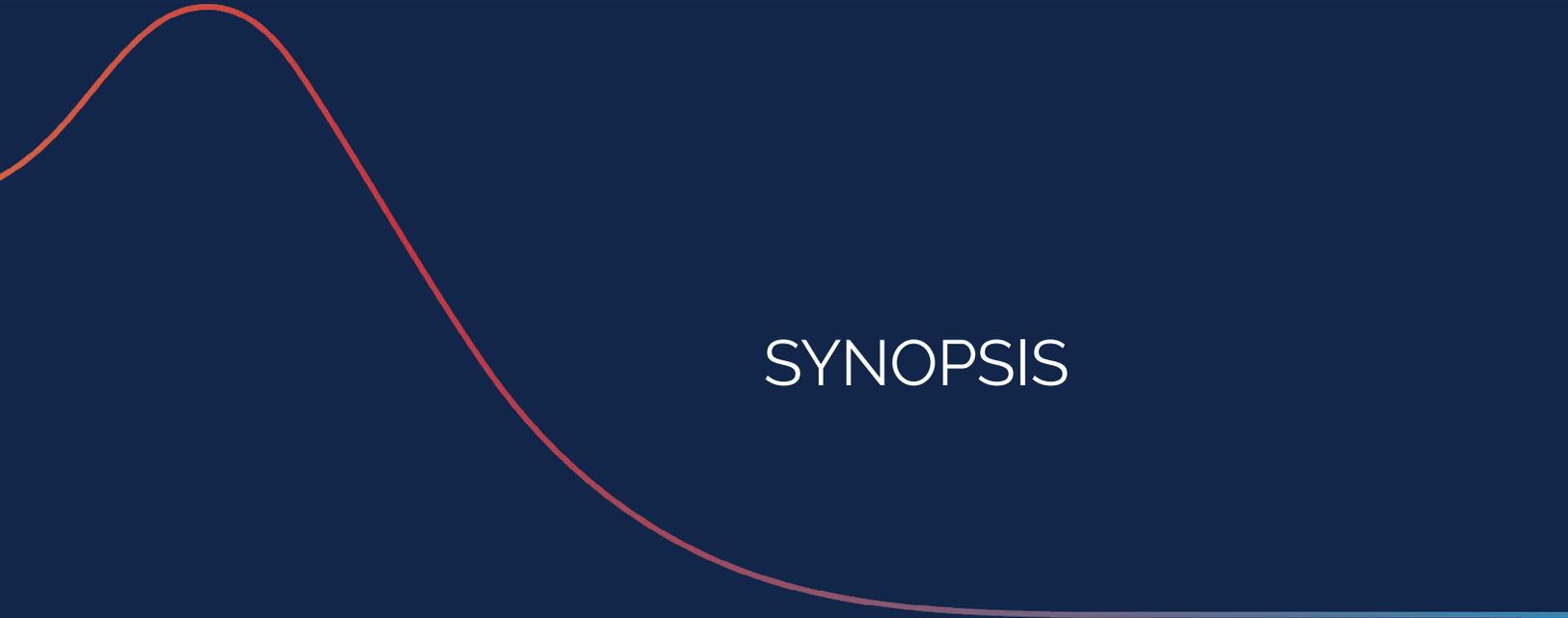
Le rôle important que les entreprises ont à jouer dans la lutte contre le changement climatique implique de réduire les émissions de la chaîne de valeur tout en assumant la responsabilité des émissions non atténuées grâce à la BVCM. La BVCM constitue un outil important permettant aux entreprises de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques mondiaux. Je salue donc le travail réalisé par la SBTi qui permet de fournir aux entreprises des conseils indispensables sur ce sujet. En particulier, les principes définis par la SBTi pour la BVCM (portée, besoin de financement, bénéfiques partagés et justice climatique) seront très utiles pour guider les entreprises qui cherchent à réaliser des investissements à haute intégrité et à fort impact.

Milkywire travaille actuellement en collaboration avec Gold Standard pour fournir des orientations supplémentaires aux entreprises qui mettent en œuvre des initiatives de BVCM, ce qui permettra de compléter et de consolider les bases solides fournies par la SBTi.

Nina Siemiatowski

Fondatrice et PDG de Milkywire





SYNOPSIS

SYNOPSIS



CRISE CLIMATIQUE ET INITIATIVES DES ENTREPRISES EN FAVEUR DU CLIMAT

Le monde se rapproche dangereusement du seuil de +1,5 °C au-delà duquel l'humanité et les autres espèces sont exposées à des risques pouvant avoir un impact irréversible sur leur existence. Pour éviter les effets les plus graves sur le climat, la température moyenne à la surface de la Terre ne doit pas augmenter de plus de 1,5 °C. Cela signifie que le pic des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) doit être atteint avant 2025 au plus tard, que les émissions doivent être ensuite réduites de moitié d'ici 2030 et que l'objectif de zéro émission de dioxyde de carbone (CO₂) doit être atteint d'ici le milieu du siècle.¹

Les effets se font déjà sentir dans le monde entier. Avec le niveau de réchauffement actuel (estimé entre 0,95 et 1,2 °C), des dizaines de millions de personnes sont déjà exposées à des températures extrêmes.^{2,3} En 2022, le changement climatique et La Niña ont entraîné des pertes globales de 270 milliards de dollars US et des pertes assurées de 120 milliards de dollars US.⁴

Les progrès réalisés pour faire face à la crise climatique sont insuffisants. Il existe un écart important entre, d'une part, les mesures engagées à l'échelle mondiale pour atténuer le changement climatique et les niveaux de financement associés, et d'autre part, les moyens nécessaires pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Selon les estimations, le financement annuel de ces mesures d'atténuation devrait être supérieur à 8 400 milliards de dollars US par an entre 2023 et 2030, et atteindre 10 400 milliards de dollars par an au cours des 20 années suivantes, alors que l'ensemble des financements s'élève à 1 200 milliards de dollars par an à l'heure actuelle.⁵

L'adoption par le secteur privé d'objectifs de réduction des émissions peut jouer un rôle important dans la réduction des émissions au sein des chaînes de valeur des entreprises. Cette approche est conforme au sixième rapport d'évaluation (AR6) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui précise que « à moins d'une réduction immédiate et conséquente des émissions dans tous les secteurs d'activité, il sera impossible de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C ». ⁶

Cependant, il est également important de mobiliser des financements visant à réduire les émissions au-delà des chaînes de valeur des entreprises, un grand nombre d'entre elles n'étant généralement pas prises en compte dans les mécanismes de financement classiques. Par exemple, le Programme des Nations unies pour l'environnement insiste sur le fait que le financement par le secteur privé de solutions fondées sur la nature, au sein et au-delà des chaînes de valeur des entreprises, doit augmenter considérablement et rapidement.

ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS AU-DELÀ DE LA CHAÎNE DE VALEUR (BVCM): APERÇU GENERAL

La SBTi est un organisme mondial offrant aux entreprises et aux institutions financières la possibilité de se fixer des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions, conformément aux dernières données scientifiques sur le climat. La norme SBTi Corporate Net-Zero propose des conseils, et énonce des critères et des recommandations aux entreprises qui souhaitent se fixer des objectifs visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Les entreprises sont tenues de se fixer des objectifs à court et long terme visant à réduire les émissions de carbone de leur chaîne de valeur et à atteindre un niveau résiduel conforme aux scénarios consistant à limiter le réchauffement climatique de 1,5 °C d'ici 2050. Elles sont également tenues de neutraliser l'impact sur le climat des émissions résiduelles d'ici l'année cible pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, ainsi que des émissions de GES rejetées dans l'atmosphère par la suite, en absorbant et en stockant systématiquement le carbone présent dans l'atmosphère.⁸

La SBTi préconise que les entreprises atténuent leurs émissions au-delà de la chaîne de valeur (BVCM) afin d'atteindre plus rapidement l'objectif de zéro émission nette, en aidant d'autres acteurs économiques et sociaux à réduire et/ou éliminer les émissions de GES non-atténuées et en assumant la responsabilité de leurs émissions qui contribuent au changement climatique. Les activités et les investissements liés à la BVCM ne sont pas pris en compte dans le bilan des émissions de GES pour les scopes 1, 2 et 3, et ne contribuent donc pas à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions au sein de la chaîne de valeur des entreprises. Les efforts déployés dans le cadre des initiatives de BVCM ne doivent pas remplacer ou retarder les initiatives de décarbonisation de la chaîne de valeur des entreprises visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. La BVCM doit uniquement être appréhendée comme un mécanisme permettant aux entreprises d'aller au-delà de la réduction des émissions au sein de leur chaîne de valeur.

Le présent document formule des suggestions à l'appui de la recommandation R9 de la norme SBTi Corporate Net-Zero en matière de BVCM, ainsi que des propositions destinées aux entreprises qui souhaitent concevoir et mettre en œuvre des stratégies de BVCM à haute intégrité et à fort impact.

Au moment de la publication du présent document, la SBTi n'envisage pas de valider les déclarations liées à la BVCM, d'autant plus que d'autres organisations travaillent déjà à la définition des déclarations liées à la BVCM, notamment la Voluntary Carbon Market Integrity Initiative (VCMI).⁹



BVCM doit uniquement être appréhendée comme un mécanisme permettant aux entreprises d'aller au-delà de la réduction des émissions au sein de leur chaîne de valeur

JUSTIFICATION ÉCONOMIQUE DE LA BVCM

Un financement judicieux de la BVCM peut ouvrir le champ des possibles, réduire les risques à l'avenir, et préserver ou améliorer la valeur de l'entreprise à long terme. La justification économique de la BVCM dépendra de la région, du marché et du secteur d'activité dans lequel chaque entreprise évolue et, en fin de compte, la mesure dans laquelle l'entreprise est affectée par l'évolution de l'environnement physique liée au changement climatique, ainsi que des changements associés dans les politiques, les marchés financiers, les marchés de consommation, la société et les technologies.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA BVCM

Les objectifs et principes de la BVCM présentés ci-dessous ont été développés pour expliquer aux entreprises comment elles peuvent investir dans des activités de BVCM à haute intégrité et à fort impact.

Objectifs de la BVCM



1 Atténuer davantage les émissions à court terme afin d'atteindre le pic des émissions mondiales d'ici 2025 et de réduire de moitié les émissions mondiales d'ici à 2030.



2 Augmenter les financements destinés à développer et mettre à l'échelle de nouvelles solutions climatiques et faciliter la transformation systémique permettant d'atteindre l'objectif de zéro émission nette dans le monde d'ici le milieu du siècle.

Principes de la BVCM



Développement:
Maximisation des résultats obtenus en matière d'atténuation des changements climatiques



Besoins de financement:
Mise en avant des mesures d'atténuation sous-financées



Bénéfices partagés:
Soutien des ODD



Justice climatique:
Lutter contre l'inégalité

SUGGESTIONS POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES DE BVCM

La Figure 2 et le Tableau 1 présentés ci-dessous décrivent les étapes qu'une entreprise peut suivre pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie de BVCM. La SBTi suggère aux entreprises de réexaminer périodiquement leurs engagements et leurs stratégies en matière de BVCM, ce qui implique que les quatre étapes énoncées ont un caractère cyclique. Le rapport complet sur la BVCM contient une description plus détaillée de chacune de ces étapes.

Figure 1: Quatre étapes de haut niveau pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de BVCM à haute intégrité et à fort impact



Tableau 1: Résumé des recommandations pour chaque étape

ÉTAPE 1: FIXER UN OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE ET S'EFFORCER DE L'ATTEINDRE	
<p>1.1: Dresser et publier un bilan complet des émissions de GES, conformément au Standard SBTi Corporate Net-Zero</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dresser un bilan complet des émissions qui englobe au moins 95 % des émissions de GES de l'entreprise prises en compte dans les scopes 1 et 2, ainsi qu'un bilan complet des émissions prises en compte dans le scope 3. ○ Actualiser une fois par an le bilan des émissions de GES. ○ Faire vérifier chaque année le bilan par une partie tierce indépendante. ○ Publier chaque année le bilan des émissions de GES et la déclaration de vérification associée dans les états financiers de l'entreprise, sur son site web et via le questionnaire CDP.
<p>1.2: Fixer, soumettre, valider et publier un objectif de zéro émission nette fondé sur des données scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Se référer à la Norme SBTi Corporate Net-Zero pour connaître l'ensemble des critères et des recommandations.
<p>1.3: Élaborer, publier et mettre en œuvre un plan de transition climatique conforme à l'objectif de zéro émission nette</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Élaborer, publier et actualiser chaque année un plan de transition climatique conforme à l'objectif de zéro émission nette, conformément aux recommandations de la Transition Plan Taskforce (TPT) en mentionnant notamment les progrès réalisés.
ÉTAPE 2: DÉFINIR UN ENGAGEMENT DANS LA BVCM	
<p>2.1: Déterminer la justification économique et les objectifs stratégiques de la BVCM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer comment la BVCM peut offrir de nouvelles possibilités, réduire les risques à l'avenir, et préserver ou améliorer la valeur de l'entreprise à long terme. ○ Définir les objectifs stratégiques de la BVCM. ○ Intégrer les objectifs stratégiques de la BVCM dans le plan de transition climatique de l'entreprise et les publications associées afin de faciliter une approche complète et stratégique des initiatives climatiques au sein de la chaîne de valeur et au-delà.
<p>2.2: Déterminer la durée de l'engagement dans la BVCM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer la période d'engagement pour l'avenir. La période recommandée est d'au moins cinq ans. ○ Communiquer publiquement la période de l'engagement. ○ Réexaminer périodiquement les engagements pour la BVCM.

ÉTAPE 2: DÉFINIR UN ENGAGEMENT DANS LA BVCM

2.3: Déterminer la portée de l'engagement dans la BVCM

- La SBTi reconnaît que la capacité d'affecter des fonds à la BVCM peut varier d'un secteur à l'autre (selon la rentabilité des activités) et salue donc tous les efforts déployés par les entreprises en faveur de la BVCM. La SBTi est également consciente que les exigences imposées par les normes de certification ou les codes applicables aux déclarations peuvent conditionner la portée de l'engagement dans la BVCM. Afin de guider et d'informer, la SBTi propose une approche selon laquelle une entreprise:
 - a. Applique un prix du carbone fondé sur des données scientifiques aux émissions non atténuées des scopes 1, 2 et 3 chaque année ou au cours d'une période d'engagement définie, afin de déterminer un budget financier pour les initiatives climatiques au-delà de la portée de l'objectif de l'entreprise fondé sur des données scientifiques.
 - b. Utilise ce budget pour obtenir à la fois des résultats à court terme en matière de BVCM (conformes à l'objectif 1 de la BVCM) et financer des objectifs à plus long terme (conformes à l'objectif 2 de la BVCM), ainsi que des catégories d'initiatives climatiques plus larges.
 - La SBTi propose que les entreprises utilisent une partie de ce budget pour obtenir des résultats à court terme (mesurés en tCO₂e) équivalant à au moins 50% de leurs émissions non atténuées des scopes 1, 2 et 3. Il est recommandé que ces réductions d'émissions et les absorptions soient vérifiées par une partie tierce indépendante utilisant des méthodologies normalisées, et qu'elles répondent à des critères reconnus de qualité élevée.
 - Pour les entreprises qui ne sont pas en mesure de suivre ces recommandations, la SBTi propose également quelques exemples de méthodes différentes permettant de déterminer la portée de l'engagement dans la BVCM.

ÉTAPE 3: AGIR POUR METTRE EN ŒUVRE LA BVCM

3.1: Définir des normes de qualité et des garde-fous pour les activités et les investissements liés à la BVCM

- S'engager à respecter des normes de qualité minimales afin de garantir le respect des critères d'additionnalité et de permanence, et d'éviter les fuites et les doubles comptabilisations, le cas échéant.
- Définir, s'engager à respecter et publier des principes de sauvegarde pour s'assurer que les activités de BVCM n'auront pas de répercussions sociales et environnementales négatives.

3.2: Déployer des ressources et des moyens financiers au profit d'un portefeuille d'activités de BVCM

- Affecter les financements et les ressources aux besoins les plus urgents, conformément aux objectifs et aux principes de BVCM définis dans le présent document.
- Communiquer publiquement pour expliquer comment les activités et les investissements liés à la BVCM respectent les objectifs et les principes de la BVCM, tels que définis par la SBTi.

ÉTAPE 4: RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉSULTATS DE LA BVCM

4.1: Déterminer un cadre de Mesure, Notification et Vérification (MNV) de la BVCM afin de mesurer, présenter et vérifier les résultats obtenus en matière d'atténuation grâce au financement de la BVCM pendant une période donnée

- Élaborer un cadre de MNV de la BVCM afin de mesurer, présenter et vérifier les résultats obtenus en matière d'atténuation grâce au financement de la BVCM pendant une période donnée.
- S'appuyer sur des normes et des méthodes de reporting existantes pour qualifier et garantir les activités et les investissements liés à la BVCM.
- Faire vérifier les résultats obtenus des initiatives de BVCM par une partie tierce indépendante chargée d'évaluer l'exactitude et l'exhaustivité des initiatives de réduction d'émissions et d'absorptions.
- Lorsque les crédits carbone constituent le mécanisme utilisé pour la mise en œuvre de la BVCM, une partie tierce indépendante devra vérifier ces crédits selon les protocoles d'une norme carbone de haute qualité.
- En l'absence de normes existantes, définir et publier des indicateurs et des mesures spécifiques à la BVCM qui pourront être garantis par un auditeur indépendant agréé, conformément aux normes d'assurance internationalement reconnues.
- Publier les certificats ou les déclarations de vérification annuelle.

4.2: Rapport annuel sur les activités, les investissements et les résultats des initiatives de BVCM

- Rendre compte chaque année et en toute transparence du financement affecté à la BVCM, des interventions visant à atténuer les changements climatiques, ainsi que des résultats et des avantages connexes obtenus (en fonction de la période fixée pour la déclaration du bilan des émissions de GES de l'entreprise). Les réductions d'émissions et les absorptions doivent être rapportées séparément.
- Rendre compte des activités et des investissements liés à la BVCM par le biais du questionnaire annuel CDP, dans les états financiers annuels et dans les rapports annuels de développement durable, ou sur le site web de l'entreprise.
- Pour les entreprises qui n'ont pas été en mesure de respecter la recommandation énoncée à l'étape 2.3 ci-dessus, il est recommandé de rendre compte des externalités des émissions de GES liées aux émissions non atténuées. Il sera donc nécessaire d'appliquer un prix du carbone fondé sur des données scientifiques aux émissions non atténuées des scopes 1, 2 et 3, puis de rendre compte du coût total des émissions, déduction faite des moyens de financement déployés au profit de la BVCM ainsi que des catégories d'initiatives climatiques plus larges (adaptation, perte et dommage).
- Conformément aux autres étapes:
 - Étape 1.1:** Publier chaque année le bilan des émissions de GES et la déclaration de vérification associée dans les états financiers de l'entreprise, sur son site web et via le questionnaire CDP.
 - Étape 1.2:** Publier des informations détaillées sur l'objectif de zéro émission nette validé de l'entreprise, ainsi que sur les progrès réalisés dans l'atteinte de cet objectif sur une base annuelle et conformément à la Norme Corporate Net-Zero de la SBTi.
 - Étape 1.3:** Élaborer, publier et actualiser chaque année un plan de transition climatique conforme à l'objectif de zéro émission nette, conformément aux recommandations de la Transition Plan Taskforce (TPT) en mentionnant notamment les progrès réalisés.

ÉTAPE 4: RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉSULTATS DE LA BVCM

4.2: Rapport annuel sur les activités, les investissements et les résultats des initiatives de BVCM

Étape 2.1: Intégrer les objectifs stratégiques de la BVCM dans le plan de transition climatique de l'entreprise et les publications associées.

Étape 2.2: Rendre compte publiquement de l'engagement dans BVCM pour la période définie à venir.

Étape 2.3: Si l'entreprise applique un prix du carbone, elle doit indiquer d'où provient ce prix ou justifier le prix retenu.

Étape 3.1: Définir, s'engager à respecter et publier des principes de sauvegarde pour s'assurer que les activités de BVCM n'auront pas de répercussions sociales et environnementales négatives.

Étape 3.2: Communiquer publiquement pour expliquer comment les activités et les investissements liés à la BVCM respectent les objectifs et les principes de la BVCM, tels que définis par la SBTi.

Étape 4.1: Publier les certificats de vérification annuelle BVCM ou les déclarations de résultats annuelles en matière de BVCM

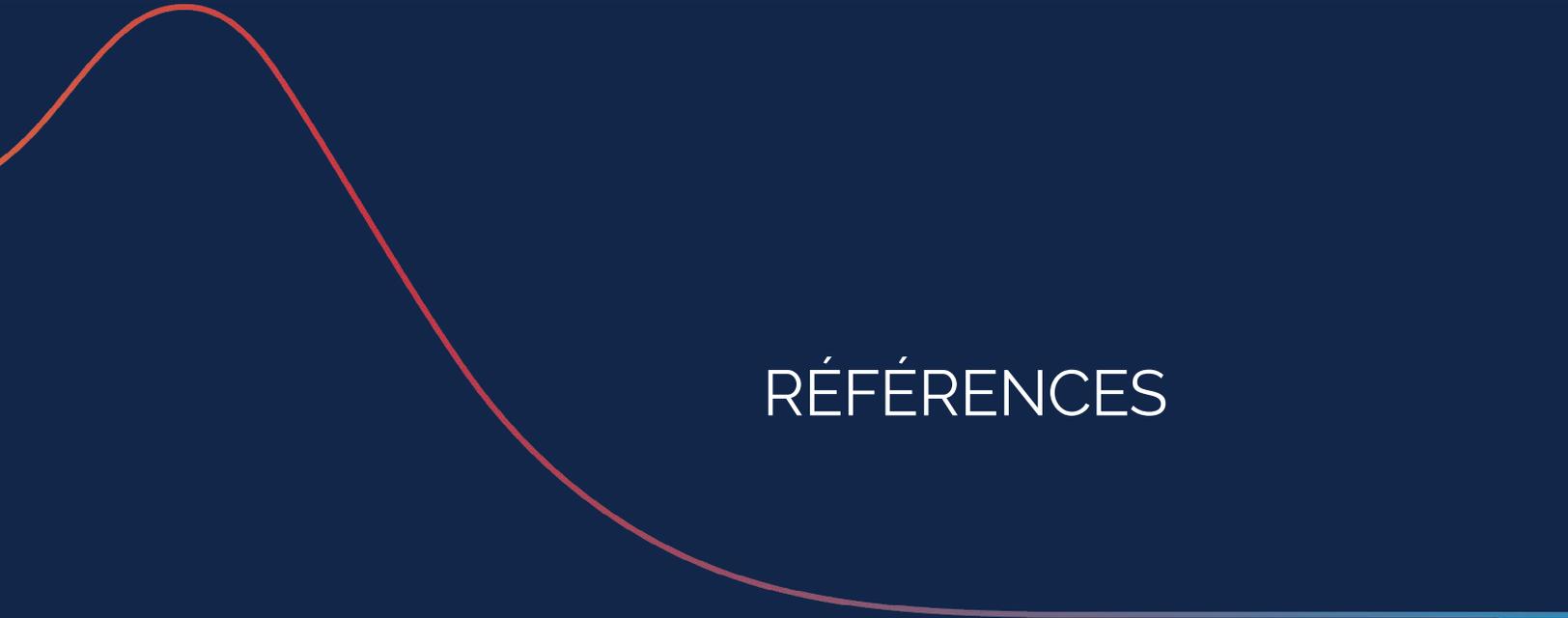
Étape 4.3: Communiquer de manière transparente et précise sur l'engagement de l'entreprise dans la BVCM, en étayant les grandes lignes par un exposé convaincant et un rapport clair justifiant la portée de l'engagement dans la BVCM, en décrivant l'ensemble des activités et des investissements associés, et en précisant les garde-fous prévus pour les activités et les investissements dans le BVCM.

4.3: Formuler des déclarations transparentes et précises pour la BVCM

- S'assurer que les déclarations sont conformes aux lois et réglementations applicables aux déclarations environnementales sur le territoire concerné.
- Choisir le type de déclarations pour la BVCM (p. ex., déclaration de compensation ou de contribution) en fonction des objectifs de l'entreprise et du contexte réglementaire.
- Soutenir les déclarations principales (telles que l'engagement dans la BVCM) avec des déclarations nuancées contenant le contenu complet, le contexte et les limitations de la déclaration.
- S'assurer que les déclarations pour la BVCM répondent aux exigences générales des déclarations environnementales de haute intégrité et de forte ambition. Selon la VCMI, la crédibilité des déclarations liées à l'atténuation des changements climatiques repose sur les principes suivants:
 - Être clair à l'égard du ou des publics visés;
 - Être transparent;
 - Être traçable;
 - Être sincère et vérifiable;
 - Être exact;
 - Être conservateur;
 - Être pertinent et honnête;
 - Être informatif;
 - Mettre en place des mesures incitatives adaptées au public visé.¹⁰
- Dans la mesure du possible, les entreprises doivent s'assurer que leurs déclarations pour la BVCM soient vérifiées ou certifiées par des auditeurs externes.



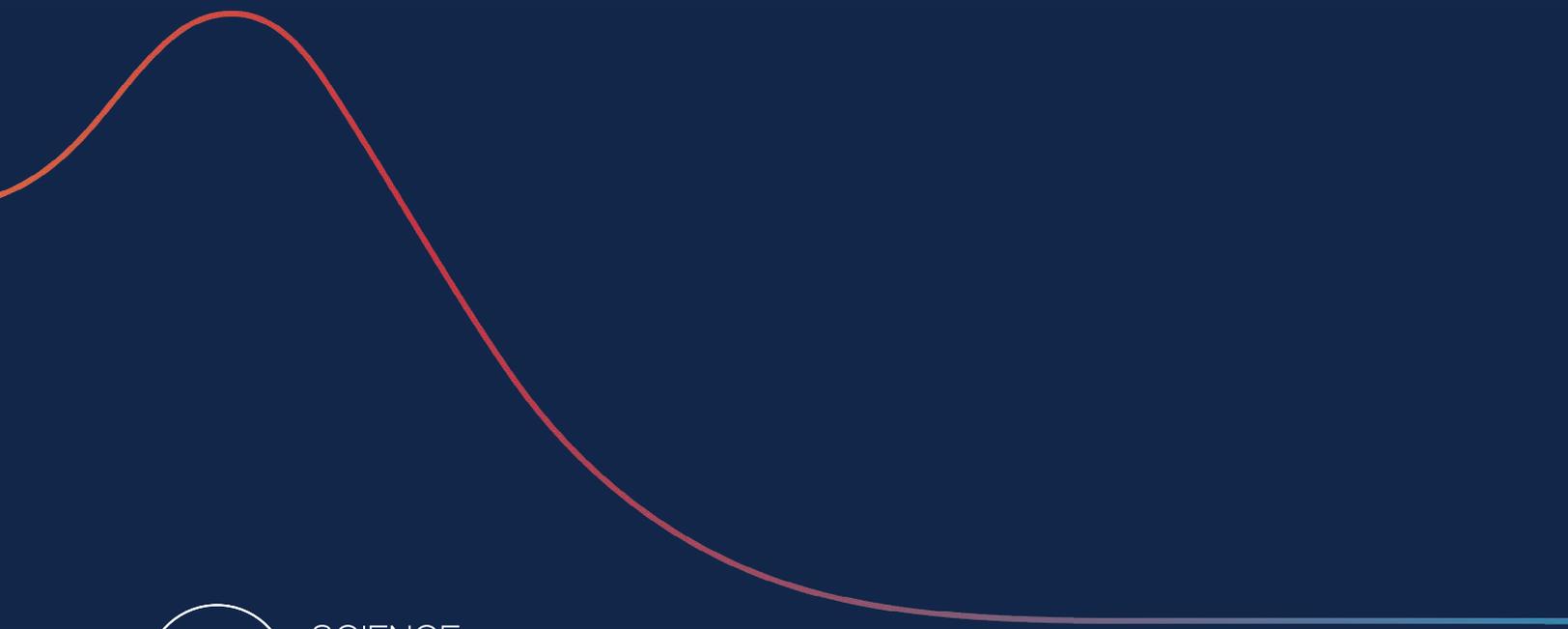
Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au rapport complet « [Above and Beyond: An SBTi report on the design and implementation of beyond value chain mitigation \(BVCM\)](#) ».



RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

- 1 Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2022). Summary for Policymakers. In: Climate Change 2022 – Mitigation of Climate Change: Working Group III Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. <https://doi.org/10.1017/9781009157926.001>
- 2 IPCC. (2023). Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023 – Synthesis Report. A Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf
- 3 Rockström, J., Gupta, J., Qin, D. et al. (2023). Safe and just Earth system boundaries. Nature. <https://doi.org/10.1038/s41586-023-06083-8>
- 4 Munich RE. (2023). Climate change and La Nina driving losses: the natural disaster figures for 2022. <https://www.munichre.com/en/company/media-relations/media-information-and-corporate-news/media-information/2023/natural-disaster-figures-2022.html>
- 5 Climate Policy Initiative (CPI). (2023). Global Landscape of Climate Finance 2023. <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2023/11/Global-Landscape-of-Climate-Finance-2023.pdf>
- 6 IPCC. (2022). Climate Change 2022 – Mitigation of Climate Change: Working Group III Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_FullReport.pdf
- 7 United Nations Environment Programme (UNEP). (2022). State of Finance for Nature: Time to Act – Doubling investment by 2025 and eliminating nature-negative finance flows. <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/41333>
- 8 Science Based Targets Initiative (SBTi). (2023). SBTi Corporate Net-Zero Standard. <https://sciencebasedtargets.org/resources/files/Net-Zero-Standard.pdf>
- 9 Le rapport de la SBTi sur la BVCM contient des liens vers le Code de pratique sur les déclarations de la VCMI afin d'aider les entreprises à préparer leurs déclarations en matière d'intégrité pour le carbone silver, gold ou platinum selon le code de la VCMI.
- 10 Voluntary Carbon Markets Integrity Initiative (VCMI). (2023). Claims Code – Supplementary Guidance. <https://vcmintegrity.org/wp-content/uploads/2023/11/Claims-Code-Supplementary-Guidance-November-2023.pdf>



SCIENCE BASED TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION

Pour les demandes d'informations générales et les questions techniques,
veuillez nous contacter à l'adresse suivante: info@sciencebasedtargets.org



@ScienceTargets



/science-based-targets



Science Based Targets

sciencebasedtargets.org

Organisations partenaires:



United Nations
Global Compact



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE



En collaboration avec:

